



Capsule d'information

À l'intention des agents et des fournisseurs

Rappel - Distribution des produits du programme Pépinière

À la suite de plusieurs demandes, nous désirons vous rappeler la procédure de distribution des produits sélectionnés dans le cadre du programme Pépinière.



Les produits sélectionnés seront commercialisés dans le cadre du programme PromoPunch « **Allongeurs** ». Par contre, il ne sera possible d'apposer du matériel promotionnel ni d'offrir des points. Une [affiche «Nouveauté](#) » mettra le produit en valeur.

La promotion devra être obligatoirement achetée pour une période de **six (6) mois** sur le site PromoPunch.

Les produits sélectionnés seront commercialisés dans un maximum de 40 succursales. À partir de la P04-2018, vous pourrez avoir accès à la liste dans vos rapports agents dans PromoPunch.

La performance des produits sera évaluée après 4 périodes de commercialisation, selon les ventes aux consommateurs dans les succursales désignées du programme pépinière. Ceux qui atteindront le seuil de performance exigé dans leur catégorie, dans les succursales identifiées par la SAQ, seront retenus et auront par la suite une distribution dans plus de 100 succursales.

Cela couvrira les quatre (4) périodes d'évaluation et les deux (2) périodes supplémentaires qui permettront soit la transition vers les planogrammes pour les produits qui auront atteint le seuil de performance exigé dans leur catégorie; soit l'écoulement des produits non performants. Dans ce cas, la clause 6.4 de la Politique d'achat et de mise en marché s'appliquera. Une pénalité de vingt-cinq pour cent (25 %) de leur prix d'achat sera facturée au fournisseur, pour les stocks non vendus.

Seules les dégustations pourront être prises en gré à gré avec les succursales où les produits sont commercialisés.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec notre

Service d'Assistance aux Relations d'Affaires (SARA)

par le biais de [Contactez SARA](#) ou par téléphone au 514 254-2711.